



Consultation du risque

Consultation de repérage des causes potentiellement environnementales (dont professionnelles) chez des patients atteints de cancer.

Cancers professionnels :

étendue et invisibilité du phénomène

L'augmentation du nombre de cas de cancers est préoccupante et fait de la prévention des cancers professionnels l'un des principaux enjeux actuels en matière de santé au travail.

En France, on estime que le nombre de nouveaux cas de cancers est passé de 170 000 en 1980 à 280 000 en 2000 et à 357 700 en 2010. L'origine professionnelle serait fortement suspectée dans 4% à 8,5% des cas (15% pour les poumons).

Cependant, la sous-déclaration reste massive. En 2011, la Sécurité sociale n'a reconnu que 1 810 cas alors que l'Institut de veille sanitaire estimait en 2002 entre 11 000 et 23 000 le volume annuel de cancers d'origine professionnelle.

L'effet différé des cancérogènes est un frein majeur à la prévention! La survenue généralement tardive de la maladie est un obstacle important en matière de prévention.

Notre objectif est donc de rendre socialement visible d'éventuelles causes professionnelles chez des patients atteints de cancer pulmonaires.

Le cancer du poumon est le plus fréquent des cancers professionnels et même si l'on tient compte du facteur tabac, il existe un sur-risque dans certains secteurs d'activité (Bâtiment, mécanique, travail des métaux etc.).

Pour des raisons de faisabilité, nous nous concentrerons, dans un premier temps, uniquement sur le repérage des causes environnementales (dont professionnelles) des cancers du poumon.

Nous réfléchissons à l'extension ultérieure du champ d'investigation aux cancers dont l'étiologie est validée ex Cancer de la vessie - Cancers ORL et poussières de bois, Hémopathies et Lymphomes etc.

Connaitre

Création d'une consultation de repérage des causes potentiellement professionnelles chez des patients traités pour cancer pulmonaire.

Population concernée

Tous les patients diagnostiqués avec un cancer pulmonaire de notre territoire Vauclusien principalement à l'hôpital d'Avignon et à l'institut Ste Catherine.

Soit environ 300 patients/an.

Information réalisée dans le cadre du *Dispositif d'annonce* c'est à dire évoquée par le Chirurgien et/ou l'Oncologue Radiothérapeute ou Médical et reprise lors du temps soignant ex : *consultation infirmière*.

Remise systématique d'une notice d'information.

Éventuellement, rappel d'information lors d'une consultation ou de soins ultérieurs.

Recueil du consentement écrit à l'enquête et éventuellement d'une autorisation d'accès au dossier médical en médecine du travail.

Remise du **questionnaire sur le parcours professionnel** afin de constituer un "curriculum Laboris" permettant de rechercher des expositions professionnelles à des cancérogènes

L'analyse des résultats permettra chez certains malades qui le souhaitent d'appréhender d'éventuelles causes professionnelles qui devront être approfondies en étant invités à la **Consultation du risque professionnel** par un duo Oncologue-Médecin Santé au Travail pour approfondir et préciser les parcours professionnels et les différents facteurs de risques professionnels.

Puis temps de **recherche d'informations**

- dans les **dossiers médicaux dans les services de santé au travail**.
- et temps de recherche bibliographique (Matrice emploi-exposition...)

Validation

Les dossiers seront discutés en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire avec supervision par le Pr François Eisinger (Institut Paoli Calmette –Marseille).

Information au Malade, lors d'une consultation, des conclusions de l'analyse.

Pour les patients le souhaitant (ou leur famille) : **Aide a la déclaration de Maladie professionnelle indemnisable** (éventuellement alinéa 3 & 4).

Plan cancer 2014-2019

Action 12.4 : Soutenir la surveillance épidémiologique et la recherche pour améliorer les connaissances sur les cancers professionnels.

Améliorer la connaissance des cancers par profession et secteur d'activité en renforçant le circuit de signalement et d'exploitation des données du réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles.

Action 12.5 : Développer l'observation et la surveillance et améliorer la connaissance concernant les cancers liés aux expositions environnementales en population générale.

Mieux analyser le risque de survenue de cancer du poumon en fonction des expositions chroniques à la pollution atmosphérique et notamment aux particules fines issues du diesel.

Prévenir

Dans tous les cas : **déclaration de maladie à caractère professionnel** afin d'alimenter une étude épidémiologique.

Plan Cancer 2014-2019

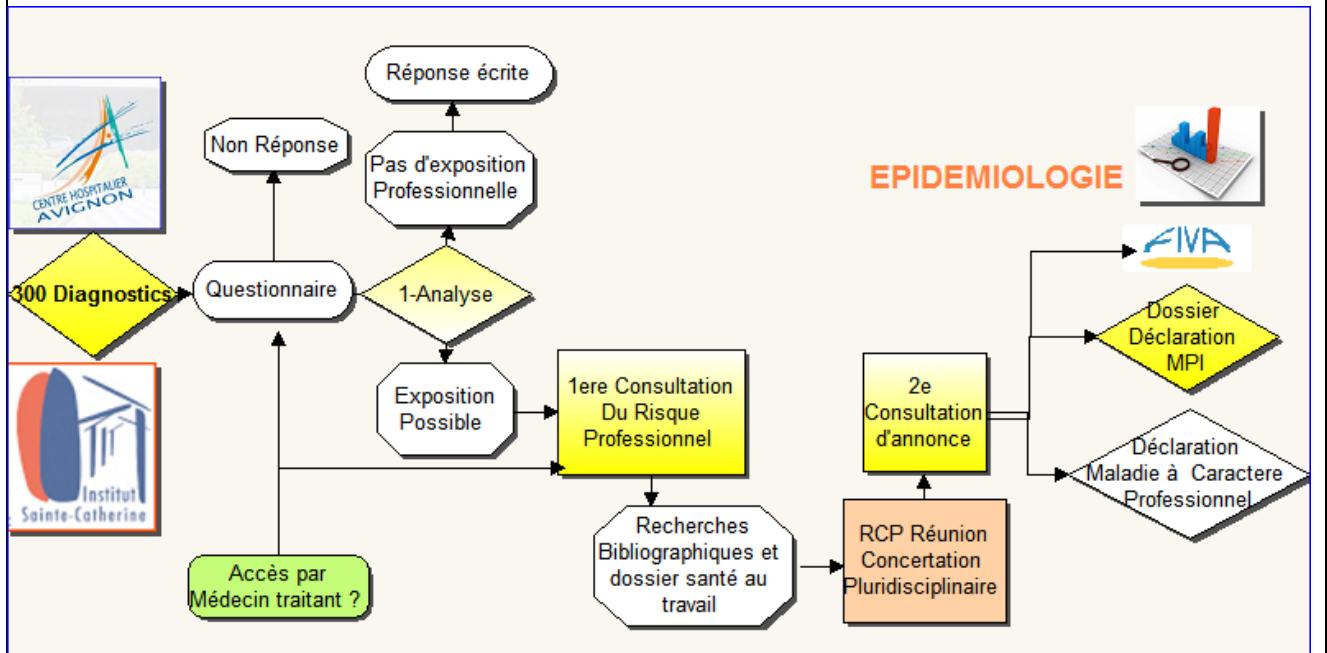
Objectif 12 : Prévenir les cancers liés au travail ou à l'environnement *Les cancers liés au travail sont souvent sous estimés tant leur identification et leur reconnaissance comme conséquence d'une exposition professionnelle peuvent être complexes. Le Plan cancer porte la meilleure connaissance des situations à risque dans le milieu du travail, le renforcement de la protection et du suivi des travailleurs exposés aux agents cancérogènes, ainsi que la facilitation de la reconnaissance comme maladie professionnelle des cancers liés à leur activité.*

Réparer

Plan cancer 2014-2019 :

Action 12.3 : Améliorer l'identification des cancers d'origine professionnelle pour permettre leur reconnaissance en maladie professionnelle.

Mieux informer les salariés ayant été exposés à des CMR sur leurs droits en matière de reconnaissance des maladies professionnelles...



<p>Consultation du Risque Maison Sainte-Catherine 250 chemin de Baigne –Pieds CS 80005 84918 Avignon CEDEX 9 Rendez-Vous : Tel 04.90.27.63.29</p>	<p><u>Médecins référents</u> Pr François Eisenger, Institut Paoli – Calmettes, Marseille Dr Béatrice Fervers, Centre Léon Bérard, Lyon</p> <p><u>Médecins consultants</u> Dr Benoît de Labrusse, Médecin du Travail Dr Brigitte Le Meur, Médecin du travail Dr Gérard Lepeu, Oncologue Dr Daniel Serin, Oncologue</p>
---	---

Avec la participation :

<p>ISC Institut Sainte catherine</p>	<p>ARS (Agence Régionale de la Santé)</p>	<p>IPC Institut Paoli -Calmettes</p>
		